

FICHE TECHNIQUE

La Cartonnerie



**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**

Directeur Technique : Jérôme Plaza – jplaza@lafriche.org – 06 83 55 02 26

Directeur Technique adjoint : Christophe Ohana – christo@lafriche.org – 06 16 54 73 98

Régisseur Général : Florian Lecomte – flecomte@lafriche.org – 06 23 78 31 28

Régisseur Général événementiel : Jérôme Conchy – regie@lafriche.org – 06 62 67 97 90

Régisseur Principal : Virgile Olivieri – volivieri@lafriche.org – 06 09 16 69 94

Sommaire

1	Présentation de la salle	3
2	Règlementation.....	3
3	Accès.....	4
4	Accueil/Billetterie	6 - 9
5	Foyer.....	9 - 11
6	Caractéristiques de la salle	12
7	Charpente	12 - 13
8	Equipement	14
8.1	Mobilier	14
8.2	Rideaux de scène	14
9	L'Auditorium	15 - 19
9.1	Gradins.....	15
9.2	Scène.....	16
9.3	Grill	17
9.4	Régie	17
9.5	Lumière.....	17
9.6	Son.....	18
9.7	Vidéo	19
9.8	Plateau.....	19
9.9	Réseau.....	19
	Annexe 1 Plan de masse général	20 - 21
	Annexe 2 Plan de masse charpente	22 - 23
	Annexe 3 Plan de masse Auditorium	24 - 25
	Annexe 4 Plan de coupe Auditorium	26 - 27
	Annexe 5 Plan des configurations de salle.....	28 - 32
	Annexe 6 Cahier des charges sécurité.....	33 - 38

1 Présentation de la salle

La Cartonnerie est implantée au sein de La Friche Belle de Mai qui bénéficie d'un parc technique mutualisé conséquent et adapté à son environnement.

Cet ancien hangar industriel réhabilité en salle de spectacle, constitue le plus grand espace de diffusion de la Friche. Cette salle, modulable suivant le type d'évènement souhaité, peut accueillir un grand nombre de manifestation dont la jauge peut atteindre 4530 personnes debout en type « salle nue ».

L'Auditorium, d'une surface de 800 m², est conçu techniquement pour accueillir des évènements tels que spectacles (théâtre, concert, danse), conférences, conventions, conférences de presse, galas, ...

Le Hall industriel d'une surface de 820 m² attenant à l'Auditorium, constitue un lieu modulable et créatif. Il peut être utilisé en plusieurs configurations et s'adapter à toute forme d'évènement privé : concerts, expositions, salons, défilés, cocktails, ...



2 Règlements

La Cartonnerie est un ERP pouvant accueillir 8 types de configurations. 6 en type L, 1 en type Y, 1 en type T. (Voir [annexe 4](#)).

Toutes ces types d'ERP sont soumis à un cahier des charges de sécurité bien défini (voir [annexe 6](#)), ainsi qu'à un plan de prévention des risques liés à la sécurité du travail. Ce dernier est défini par le type de travail à effectuer au sein de la salle et doit être en accord avec la personne chargée de la sécurité.

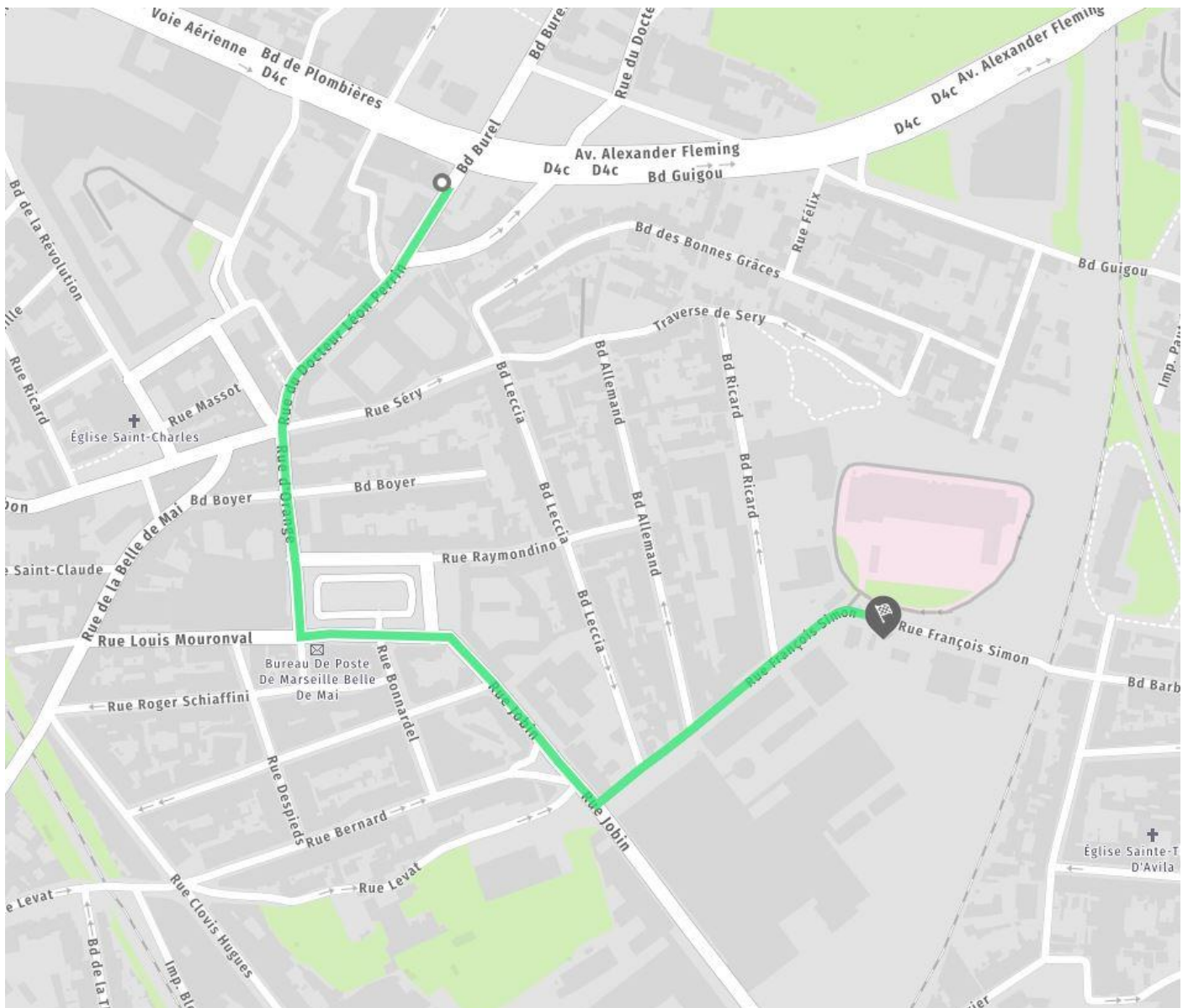
Pour des questions d'exploitation et de sécurité, toute utilisation de machine à fumée, machine à brouillard, fumée lourde, flammes, artifices, devra faire l'objet d'une demande au préalable.

La nourriture et les boissons sont interdits dans les gradins.

3 Accès

L'accès en poids lourd ou en bus étant compliqué dans le quartier, il est conseillé d'emprunter l'itinéraire suivant :

- ↑ Depuis le boulevard Plombière, prendre le boulevard Burel et continuer sur 60 mètres.
- ↑ Continuer rue du Docteur Léon Perrin sur 150 mètres.
- ↑ Continuer rue d'Orange sur 90 mètres.
- ↑ Continuer place Bernard Cadenat sur 55 mètres.
- ↩ Tourner à sur place Bernard Cadenat et continuer sur 90 mètres.
- ↑ Continuer rue Jobin sur 170 mètres.
- ↩ Tourner à gauche sur rue François Simon et continuer sur 250 mètres.



Le stationnement des véhicules lourds et légers étant règlementés dans l'enceinte de La Friche Belle de Mai, une consultation au préalable de nos équipes est conseillée.

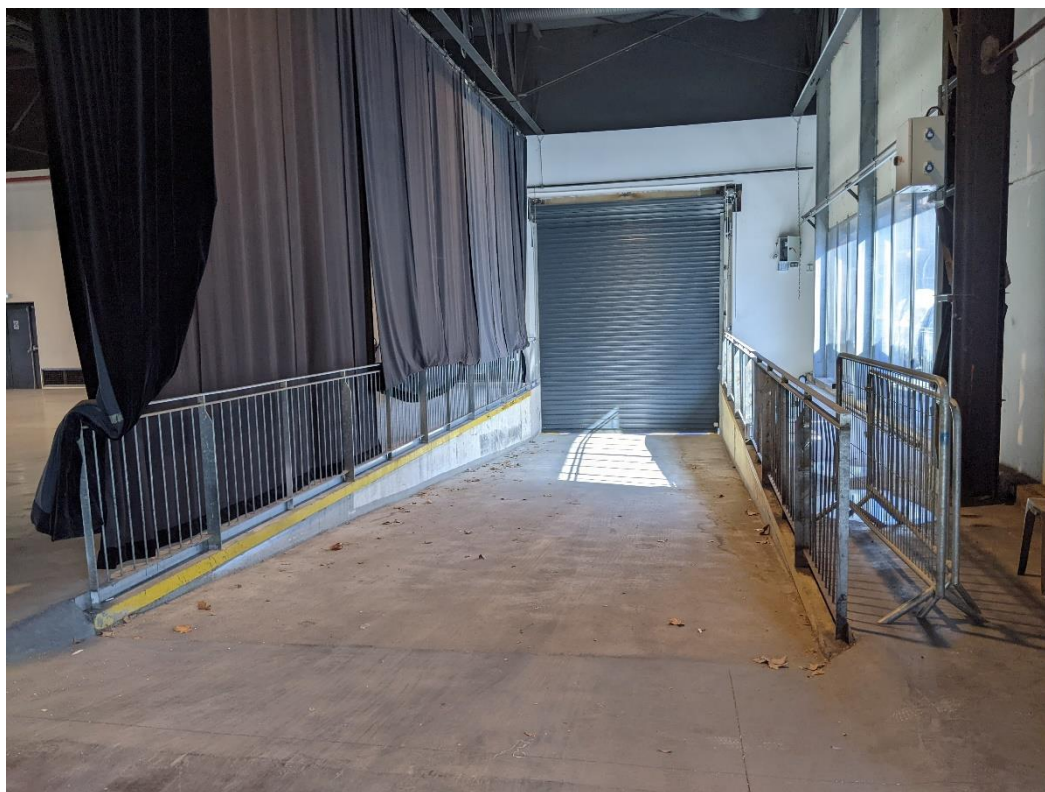
L'accès décor à la salle s'effectue par le rideau métallique situé côté parking. Une rampe en béton, sans limite de poids, permet d'accéder directement dans la salle.

Rideau métallique

Hauteur (m)	4.8
Largeur (m)	4

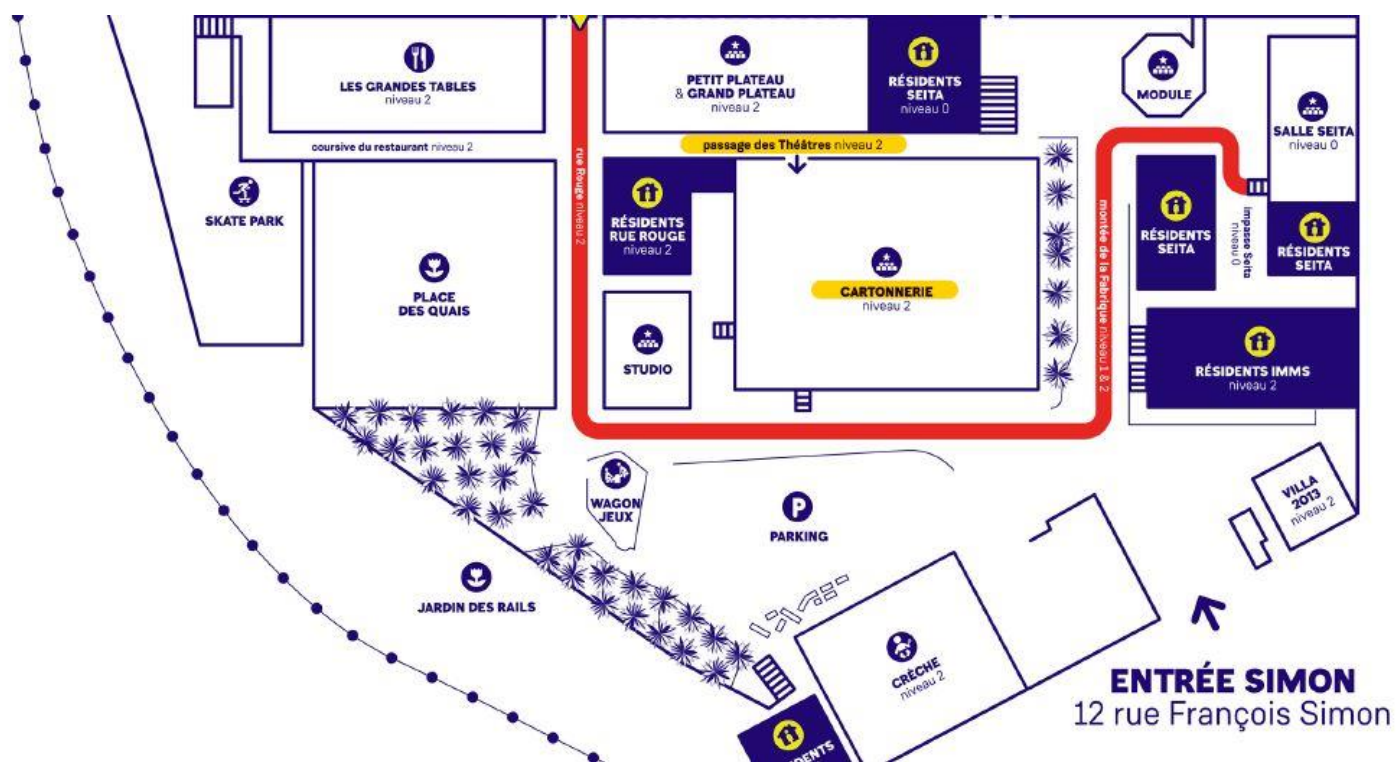
Rampe

Longueur (m)	16.30
Largeur (m)	4
Pente (%)	7



4 Accueil/Billetterie

L'entrée du public s'effectue par le passage des théâtres (niveau 2) accessible au PMR.



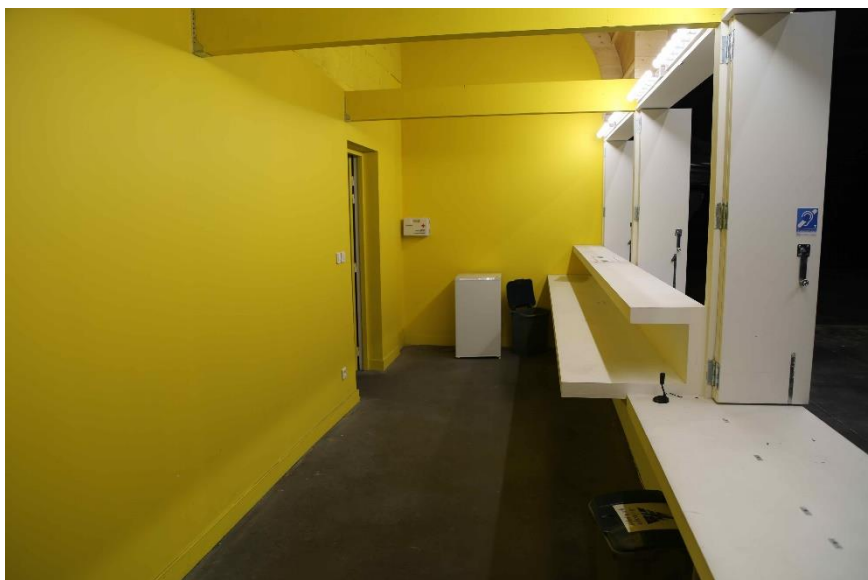
Entrée public
(vue
extérieure),
passage des
théâtres,
niveau 2

La salle dispose d'un espace accueil et billetterie comprenant des banques d'accueil et un vestiaire muni de 5 portants + cintres.

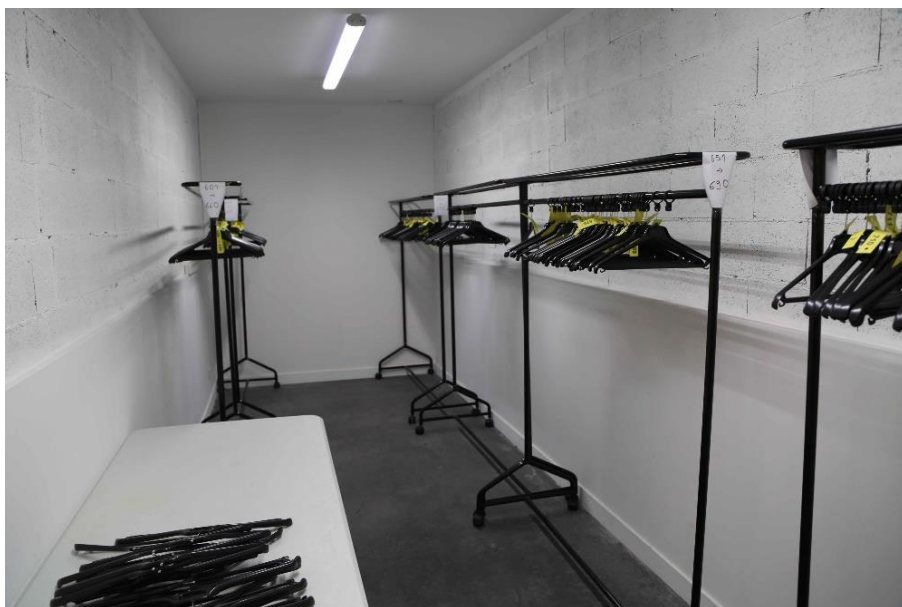


Entrée public (vue intérieure). A droite l'accueil/billetterie, à gauche les sanitaires dédiés au public

L'accueil / billetterie



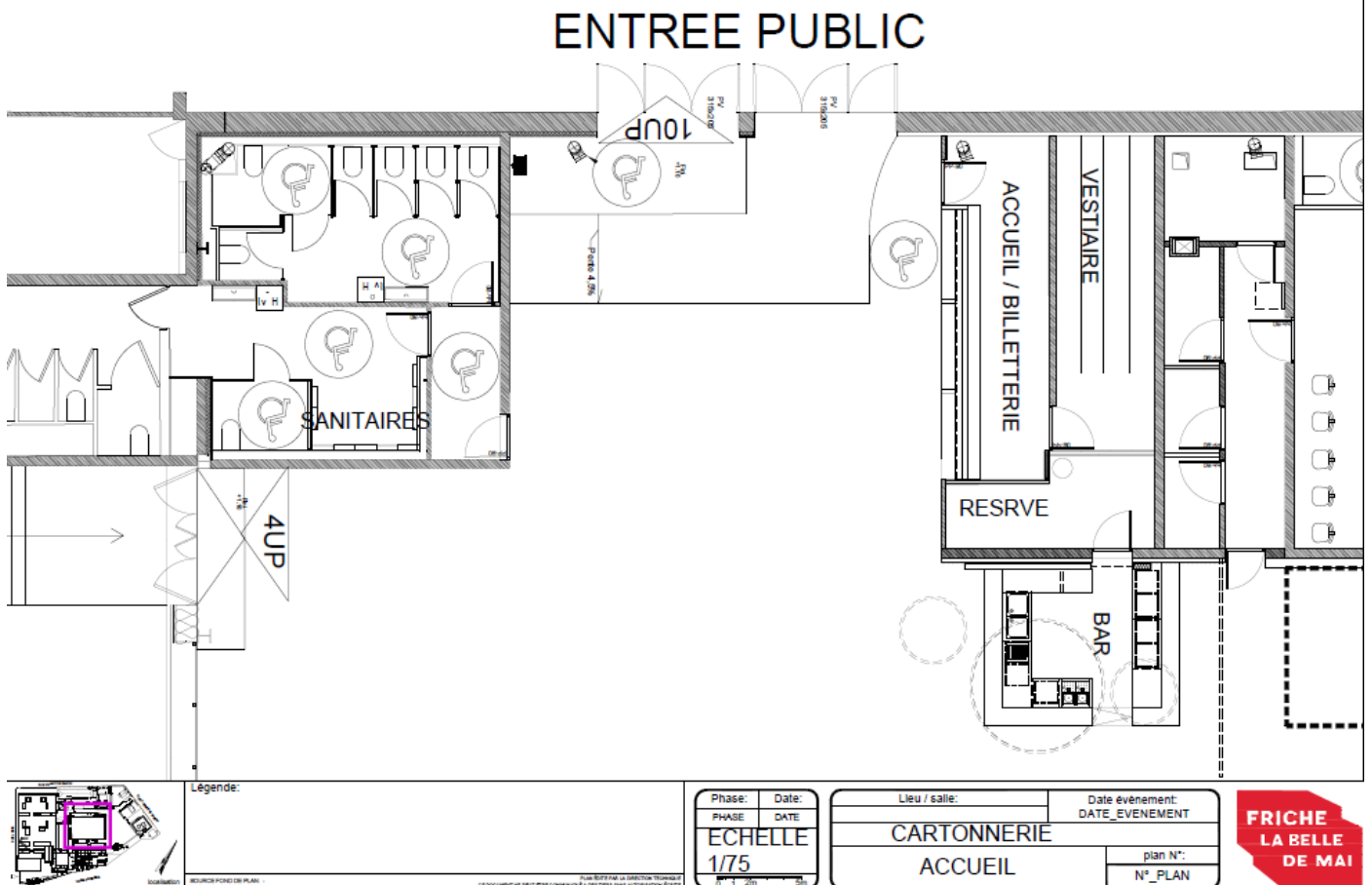
Intérieur de l'accueil / billetterie



Le vestiaire

Le bar est équipé d'arrivées d'eau, d'évacuations d'eau, d'un évier, et de 3 circuits 16A séparés. Une réserve est attenante à celui-ci.



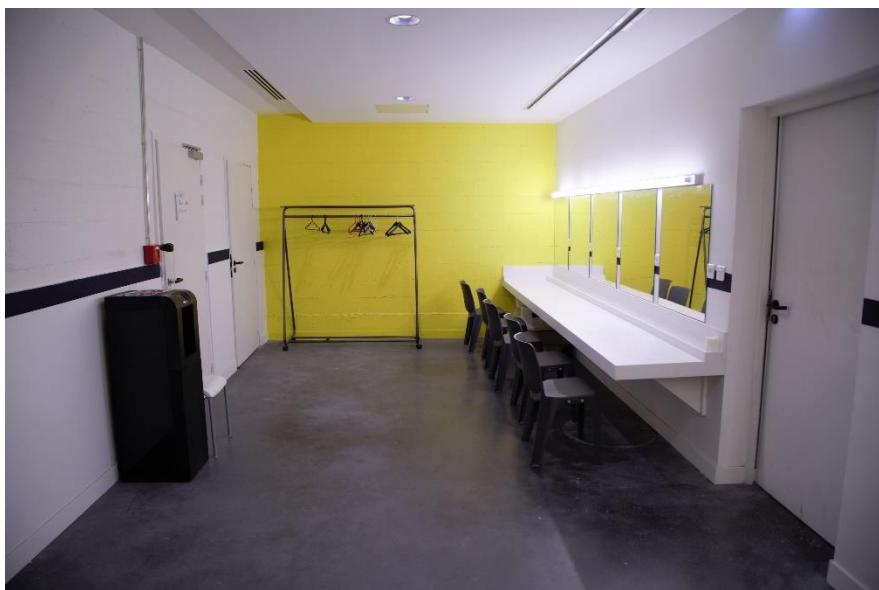


Plan de masse Accueil

5 Foyer

La Cartonnerie dispose d'un foyer comprenant 3 loges, un bureau de production, une salle de repos et des sanitaires. Toutes les pièces du foyer sont équipées de climatisation réversible. Un réseau wifi est disponible.

Le bureau de production est doté de 2 prises RJ45.



Grande loge



Petite loge 1

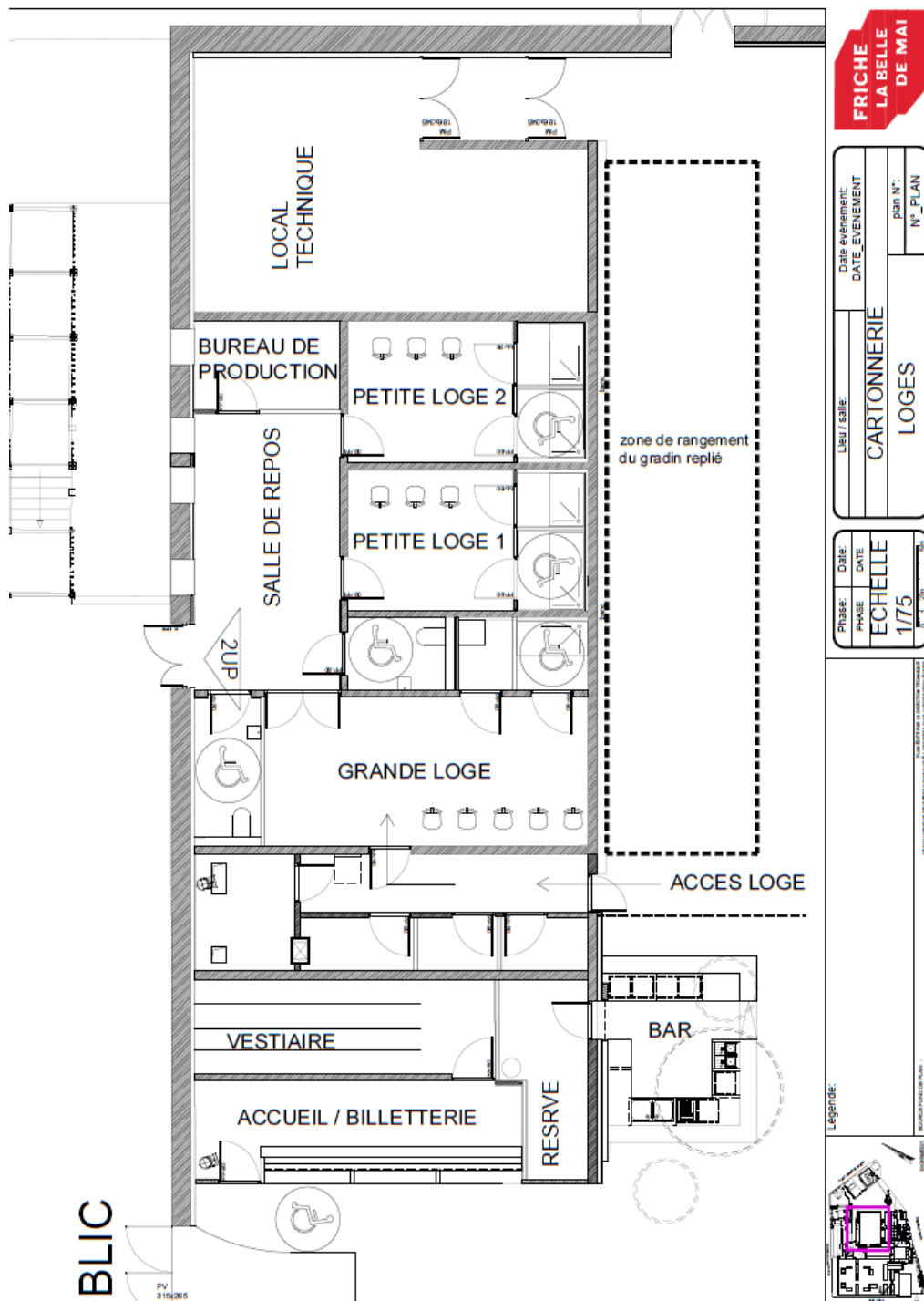


Petite loge 2



Salle de repos

Espace	Surface (m ²)	Toilettes	Douches	Matériels
Grandes loge	27	/	1 (PMR)	Fontaine à eau, 1 portant, miroirs, chaises
Petite loge 1	12.50	/	2 dont 1PMR	1 portant, miroirs, chaises
Petite loge 2	12.50	/	2 dont 1PMR	1 portant, miroirs, chaises
Salle de repos	22.5	2 (PMR)	/	Canapés, table basse
Bureau de production	7.35	/	/	Table, chaise



Plan de masse des loges

6 Caractéristiques de la salle

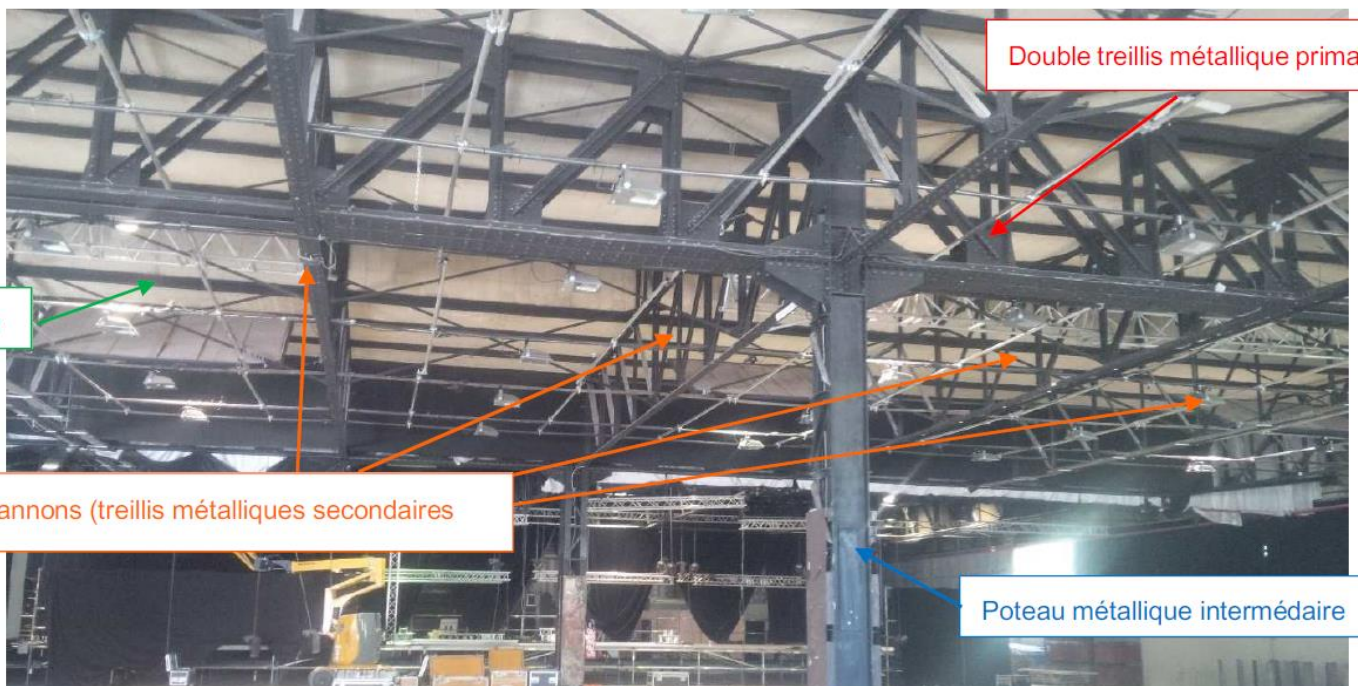
Surface utile totale	2250 m ²
Nature - résistance du sol	Béton lissé - 500kg/m ²
Lumière naturel	Baies vitrées (occultable)
Eclairage de service	Projecteur cloche à led commandé par interrupteur
Réseau RJ 45	Jusqu'à 100 Mb asymétrique
Réseau wifi	2 bornes wifi longue portée
Electricité	12 coffrets : 1 x P17 32A tétra - 3 x P17 16A mono
Chauffage et ventilation	Pompe à chaleur + CVC

Voir plan d'implantation en [annexe 1](#)

7 Charpente

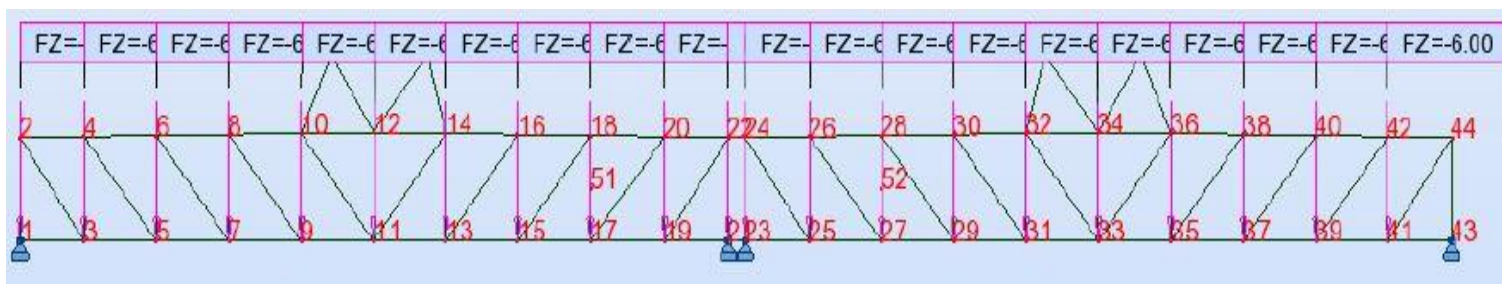
La Cartonnerie est constituée d'une charpente métallique comprenant des pannes, des empannons et des poutres primaires, le tout stabilisé par des croix de Saint André. Les pannes, soutenant le plafond, atteignent leur capacité de charge maximale. Il est donc strictement interdit de rajouter du poids sur celles-ci.

Hauteur sous poutre primaire	5.30 m
Hauteur sous empannons	5.30 m
Hauteur sous plafond	7.5 m



Voir plan de masse en [annexe 2](#)

Plan de coupe empannon



Plan de coupe poutre primaire

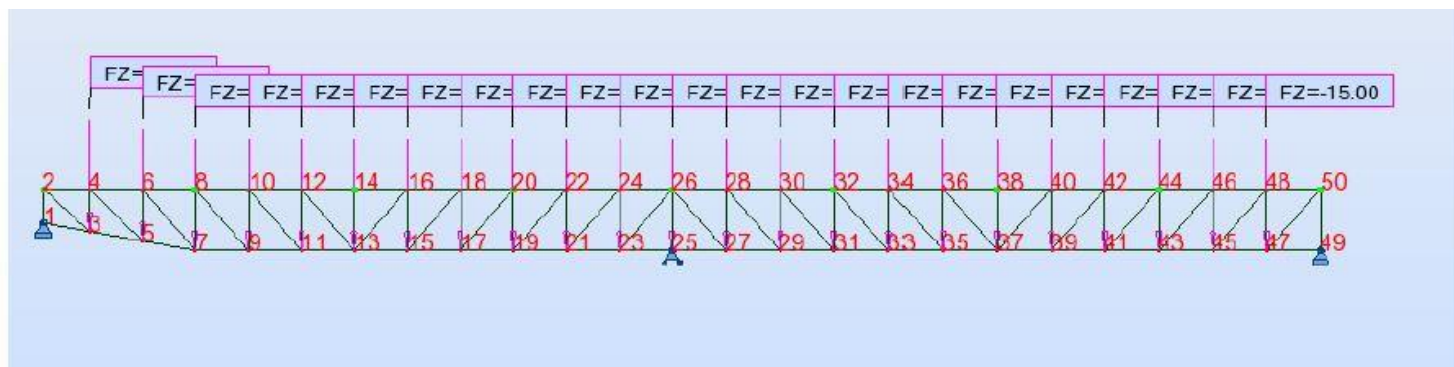


Tableau des charges admissibles

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Poutre primaire, nœuds 2 - 8 - 14 - 20 - 26 - 32 - 38 - 44 - 50	Poutre primaire, ensemble des nœuds de la membrure inférieure.	Empannons, ensemble des nœuds de la membrure inférieure.
1000 kg	330 kg	160 kg

Pour toutes autres accroches particulières, ou dépassants les charges indiquées par ce tableau, un avis auprès d'un bureau d'étude sera demandé.

8 Equipement

8.1 Mobilier

Mise à disposition selon disponibilité.

Fauteuil rouge (chauffeuse)	5
Chaise pliante	150
Chaise coque	150
Table	10
Mange-debout	25

8.2 Rideaux de scène

Pendrillons

Hauteur (m)	Largeur (m)	Marque	Qualité	Quantité	Couleur
6.60	5.30	Volver	Figaro	1	Noir
6.60	4.15	Azur Scenic	Monte Christo	1	Noir
6.50	5	Volver	Don Carlo	2	Noir
6	1.50	Varia France	Monte Christo	2	Noir
5.75	4.80	Azur Scenic	Monte Christo	6	Noir
5.75	5	Azur Scenic	Monte Christo	2	Noir
5.70	4.60	Azur Scenic	Monte Christo	1	Noir
5.60	4.65	Azur Scenic	Monte Christo	3	Noir
5.60	4.90	Azur Scenic	Monte Christo	1	Noir
5.50	5	Volver	Don Carlo	3	Noir
5.20	5	Azur Scenic	Monte Christo	1	Noir
5.13	5	Volver	Don Carlo	19	Noir
5.13	4.70	Volver	Don Carlo	1	Noir
5.13	8	Azur Scenic	Opaque 3000	2	Noir
5.13	2.20	Azur Scenic	Opaque 3000	2	Noir

Frises

Hauteur (m)	Largeur (m)	Marque	Qualité	Couleur
4.90	9	Azur Scenic	Monte Christo	Bordeaux
4	9.60	Azur Scenic	Opaque 3000	Noir
4	14	Varia France		Noir
3.30	14	Varia France		Noir
2.80	9.10	Azur Scenic	Opaque 3000	

9 L'Auditorium

L'accès du public à s'effectue de part et d'autre du gradin. Une circulation de 2.50m de large située devant le nez scène permet au public d'accéder au gradin. Le périmètre de l'Auditorium est délimité par des rideaux de couleur noir de la marque Azur Scénic qualité Opaque 3000. Ceux-ci peuvent se scratcher entre eux et sont montés sur patience permettant de les stocker au lointain ou de créer une ouverture si besoin

9.1 Gradins

Tribune télescopique Hugon.

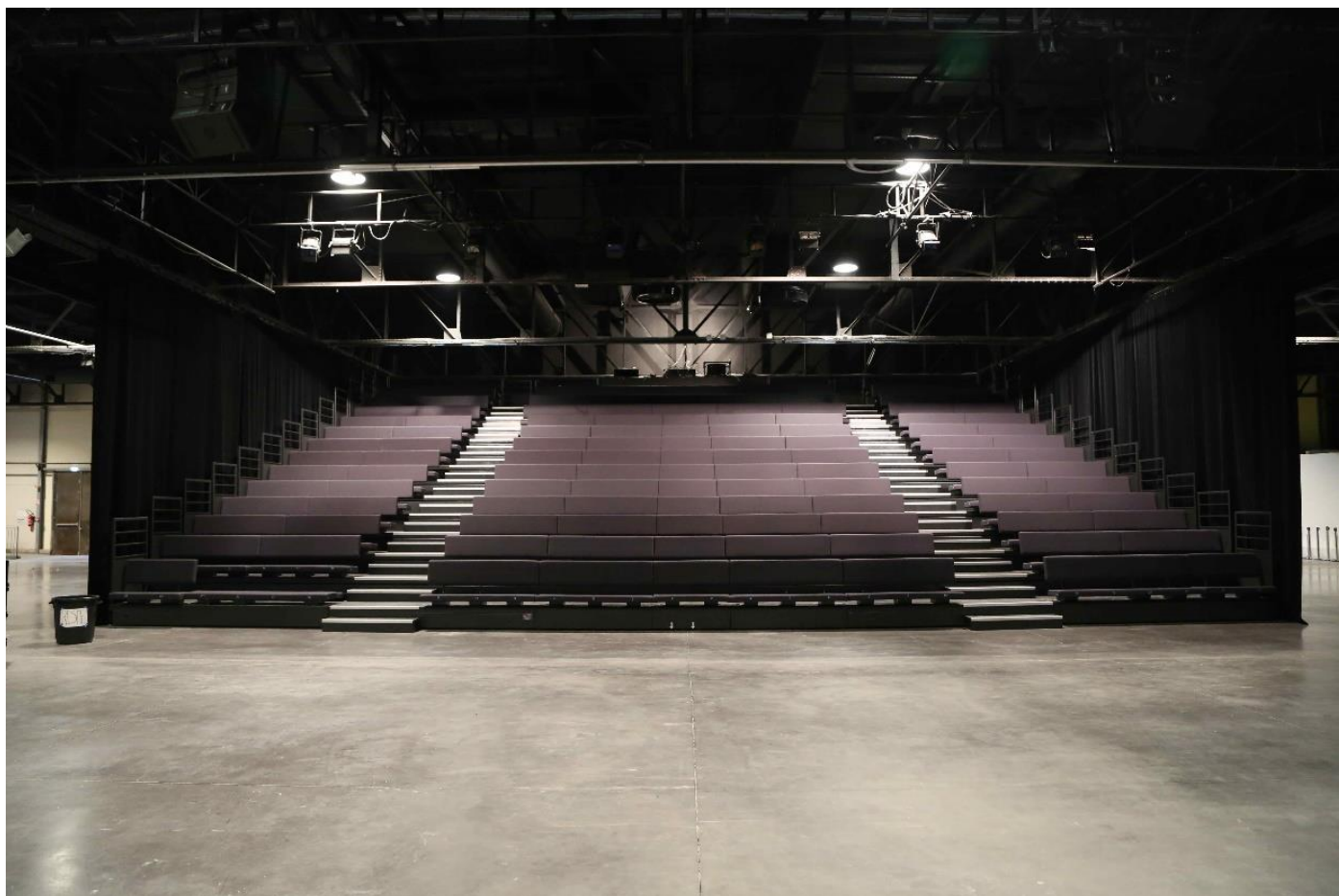
Une zone de rangement une fois le gradin rétracté est prévu à cet effet ([annexe 1](#))

Caractéristiques

Revêtement du plancher	Vinyle couleur anthracite
Assise	Baquette Hugon anthracite
Jauge	354p ou 345p + 9 PMR

Dimensions

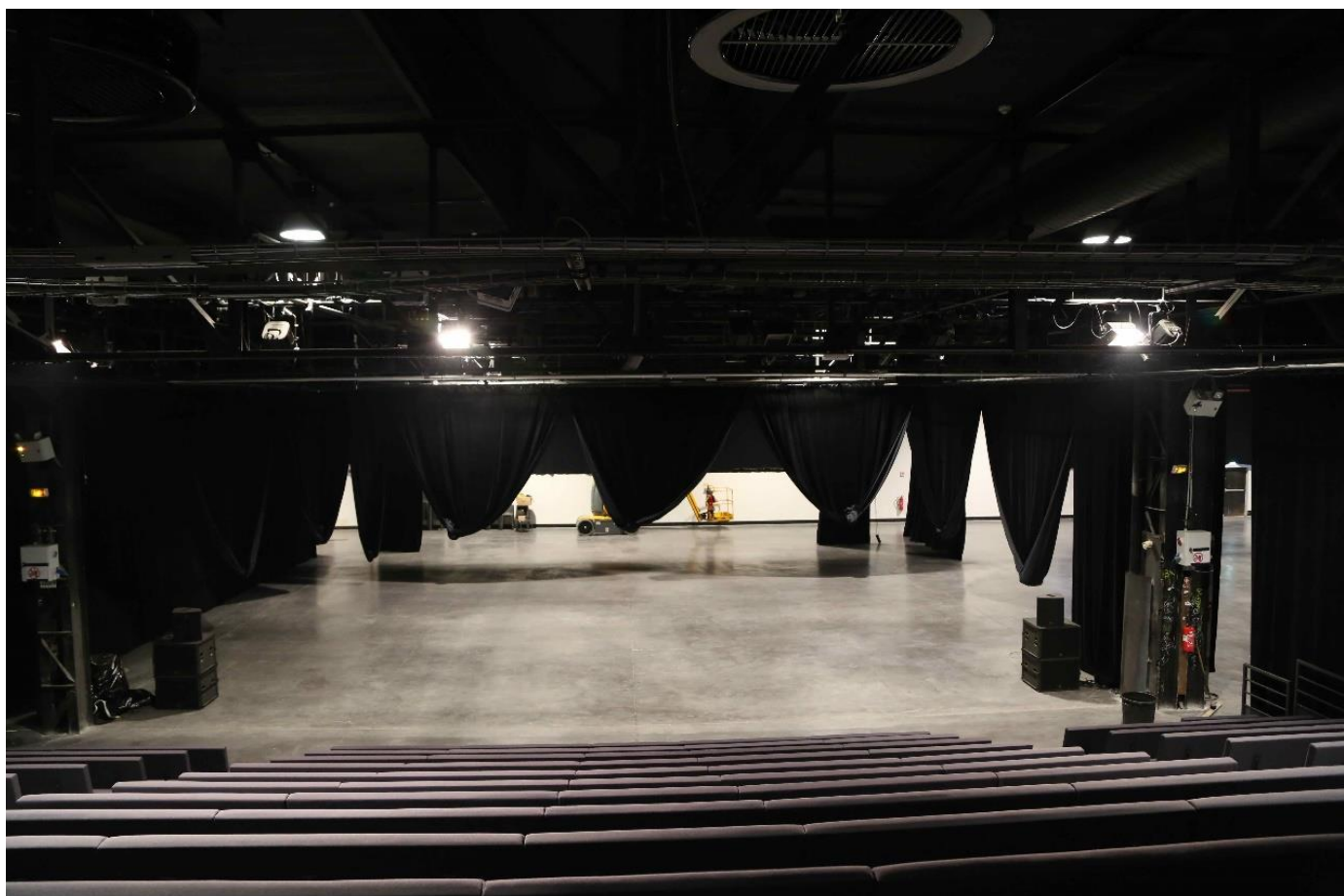
	Déployé (m)	Rétracté (m)
Largeur	15.76	15.92
Profondeur	13.17	2.37
Hauteur	5.15	4.76



9.2 Scène

Caractéristiques

Nature du sol - résistance	Béton lissé - 500kg/m ²
Surface (m ²)	256
Largeur (m)	16
Profondeur (m)	16



Un plancher de type Arlequin Liberty peut être installé sur demande.

Caractéristiques du plancher

Nature	Multiplies bouleau 18mm d'épaisseur
Surface max	256 m ²
Largeur max	16 m
Profondeur max	16 m
Charges maximales réparties	670 kg / m ²
Charge maximale poinçonnante	366 kg / point d'appui

9.3 Grill

Grill fixe en acier peint en noir Ø 48 mm. Hauteur sous grill : 6m. Voir plan en [annexe 1](#).

Tableau de charge admissible

Désignation	Charge au mètre linéaire	Charge ponctuelle
Poutre primaire	15 kg / m	350 kg
Poutre primaire périphérique membrure basse	25 kg / m	350 kg
Poutre primaire périphérique lisse basse	10 kg / m	/
Poutre secondaire	25 kg / m	200 kg

9.4 Régie

La régie technique de l'auditorium se trouve en haut des gradins. L'accès se fait par les escaliers des gradins. La table de régie mesure 4.20m de large par 0.8m de profondeur.



9.5 Lumière

- **Console** : ETC Gio@5 – 2 ports réseau – 4 sorties DMX/RDM
- **Projecteurs** :
 - 7 découpes Robert Juliat 614s (16/35°)
 - 2 découpes Robert Juliat 714s (15/40°)
 - 7 PAR 64
 - 16 PC Robert Juliat 310 HPC 1kw
 - 6 cycliodes ADB 1kw

Une ligne de face avec 6 PC 1kw et une ligne de contre avec 6 PC 1kw sont à demeure. L'éclairage de service du public est assuré par 4 quartz 500w, 4 cycliodes et 2 découpes 613sx (voir plan [annexe 3](#)).

L'accroche et le réglage des projecteurs s'effectue à l'aide d'une tour Samia ou d'une nacelle 3B.

9.7 Vidéo

De Octobre à Mai

- 1 vidéoprojecteur Christie Roadster HD10K-M – 10000 lumens
- Optique Roadster : 0.67:1HD / 2.6-4.1:1HD / 4.1-6.9:1HD
- 1 écran de projection de 6x4m + pieds
- 1 extender HDMI/RJ45

De juin à septembre

- 1 vidéoprojecteur Christie LWU720i-D – 7200 lumens
- Optique LWU720i-D : 1.5-3.0 :1 / 1.2-1.8 :1
- 1 écran de projection de 6x4m + pieds
- 1 extender HDMI/RJ45

La Friche Belle de mai dispose d'un parc de matériel mutualisé conséquent. Si cette liste ne correspond pas à vos besoins, faites-nous vos demandes.

9.8 Plateau

- Tapis de danse noir :
 - laie de 2 m x 13 m
 - laie de 1.5 m x 13 m
- Stock de perche aluminium et acier, Ø 48mm.
- Accroche et levage : chaines, élingues, guindes, manilles, maillons rapides.
- Praticable ciseaux Samia (selon disponibilité)
- Rideaux de scène (voir chapitre 8.2)

Les accroches s'effectuent à l'aide d'une tour Samia ou d'une nacelle 3B.

La Friche Belle de mai dispose d'un parc de matériel mutualisé conséquent. Si cette liste ne correspond pas à vos besoins, faites-nous vos demandes.

9.9 Réseau

Au niveau de la régie technique se trouve une baie avec point d'accès wifi ainsi qu'un switch Netgear GS728TPPV2 24 ports et, à jardin, se situe un switch Netgear GS324TP 24 ports. Ces switches sont dédiés aux réseaux internet, Dante et vidéo. Le câblage suit la norme T-568B.

Pour toute demande spécifique en réseau, veuillez nous contacter.

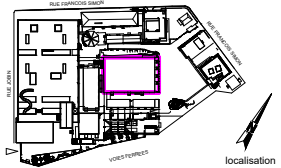
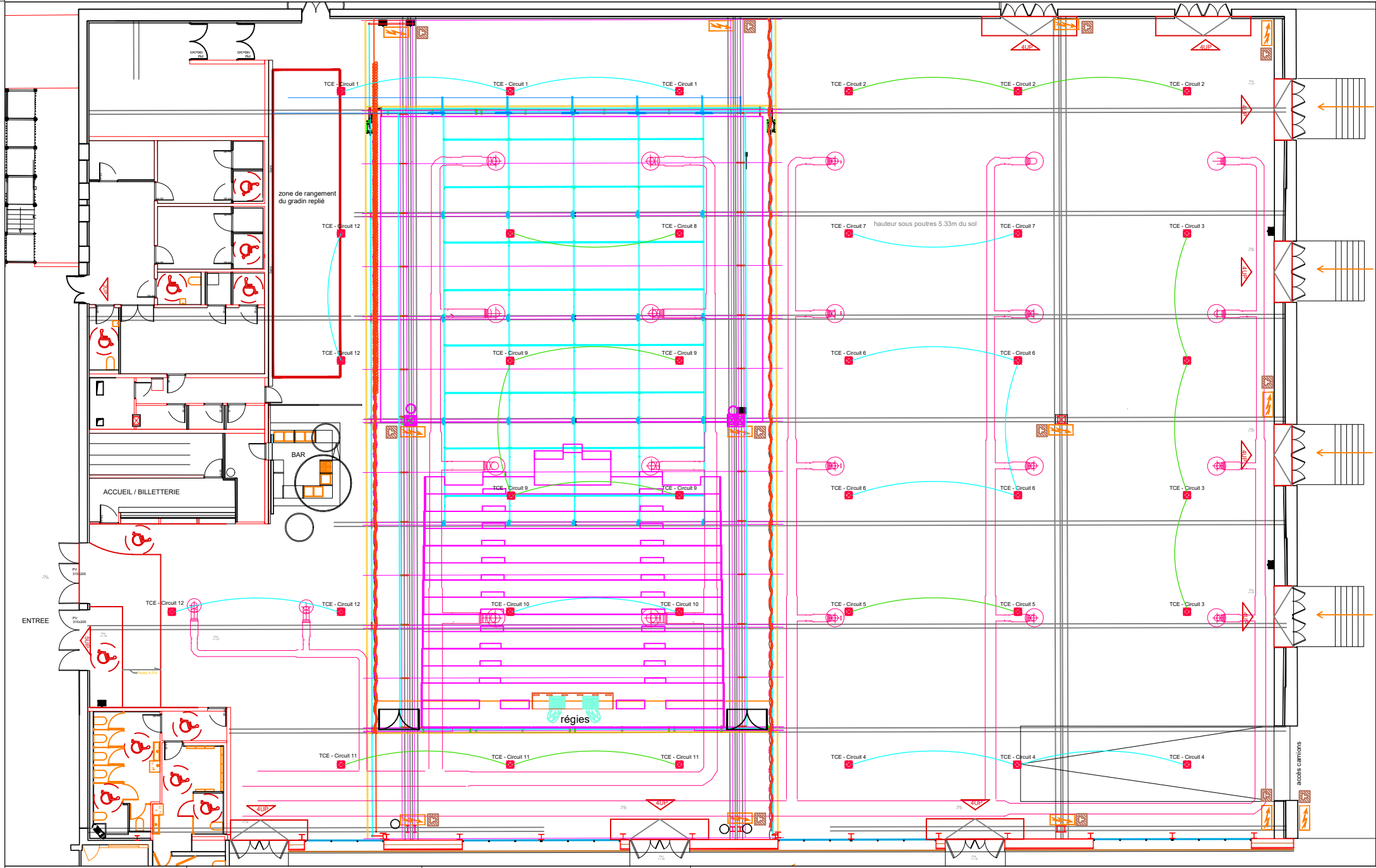
FICHE TECHNIQUE





La Cartonnerie

Annexe 1 – Plan de masse général

A red graphic consisting of two overlapping, irregular shapes. The text "FRICHE LA BELLE DE MAI" is written in white, bold, uppercase letters across the shapes.

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**



	Lumière de service		Coffret électrique
	Socle RJ 45		Pavillon CVC

PLAN ÉDITÉ PAR LA DIRECTION TECHNIQUE
CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS AUTORISATION ÉCRITE

03/2020
Echelle :
1:250^{ème}
Unité : cm

Plan de masse général
Lieu / salle : Cartonnerie
Implantation service - électricité - réseau - CVC
Contact : Florian lecomte 06 23 78 31 28

Evènement :



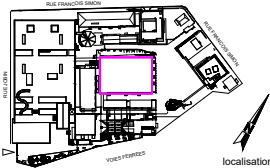
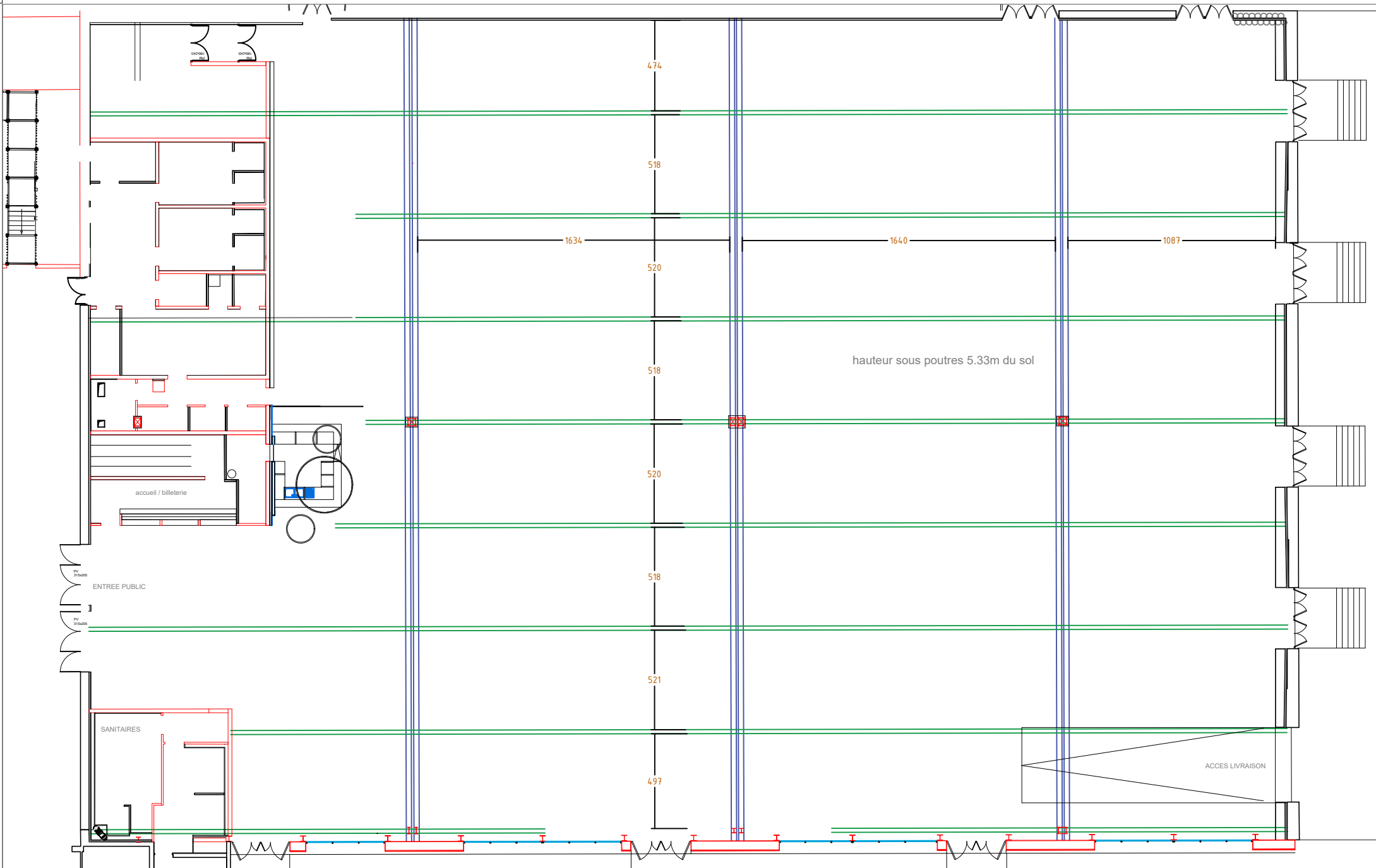
FICHE TECHNIQUE

La Cartonnerie

Annexe 2 – Plan de masse charpente

A red graphic consisting of two overlapping, irregular shapes. The text 'FRICHE LA BELLE DE MAI' is written in white, bold, uppercase letters across the shapes.

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**



- — — Empannons
- = = = Poutre primaire
- X Pilier

03/2020

Echelle : 1:250^{ème}

Unité : cm

Plan de masse charpente

Lieu / salle : Cartonnerie

Implantation poutre primaire et empannon

Contact : Florian Lecomte 06 23 78 31 28

Evènement :



FICHE TECHNIQUE

La Cartonnerie

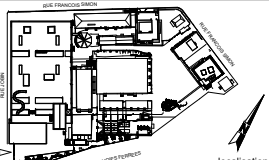
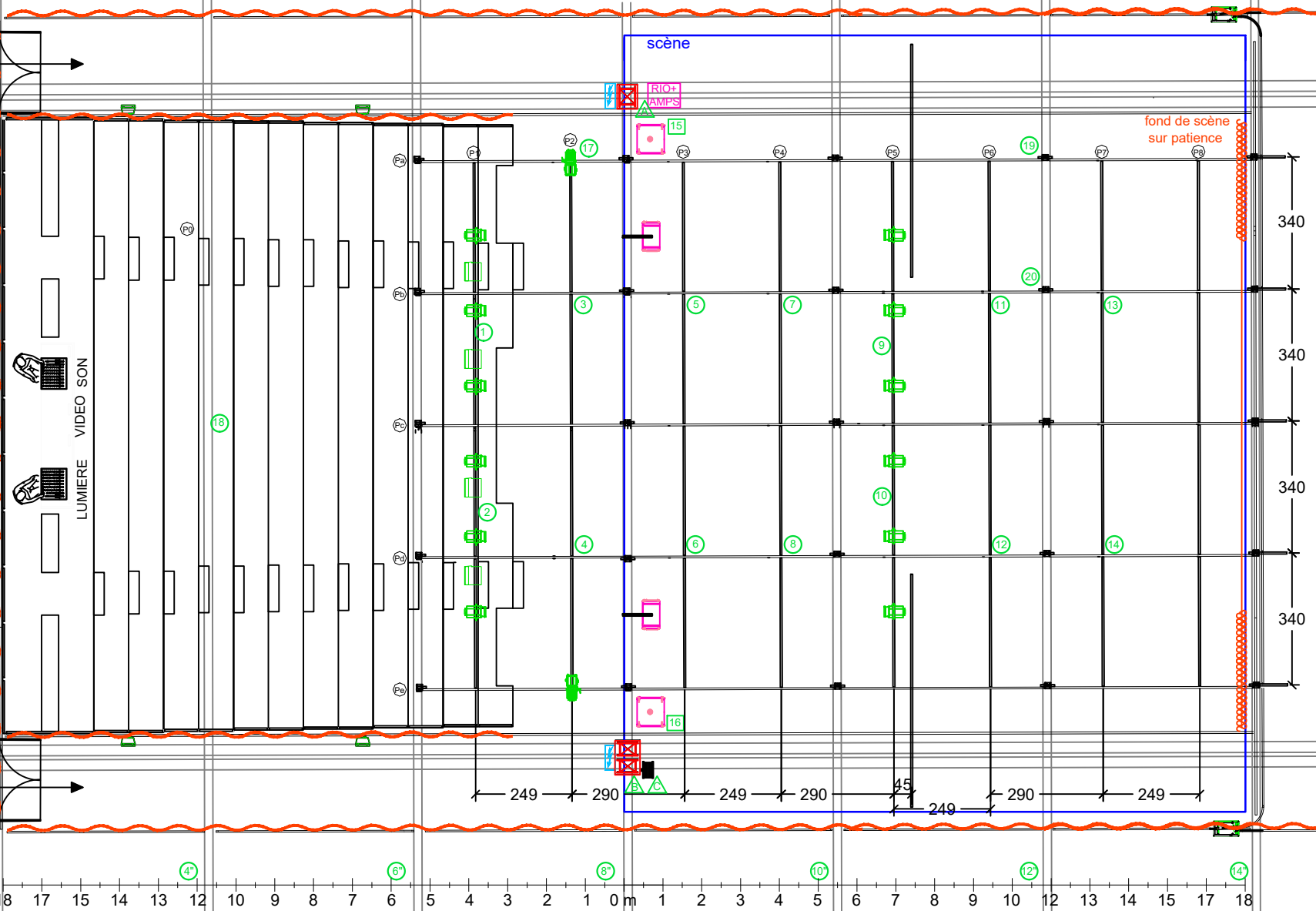
Annexe 3 – Plan de masse Auditorium

A red graphic element consisting of two overlapping, irregular shapes. The text is centered within the red area.

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**

ENTREE PUBLIC

ENTREE PUBLIC



- PC 1kW
- Cyclode
- 613 SX
- Quartz 500w
- Coffret électrique
- Ligne DMX
- Multi grill
- Multi sol
- SB 18
- Boitier de scène et amplis
- Arcs WiFi

03/2020

Echelle : 1:100^{ème}

Unité : cm

Plan de masse Auditorium

Lieu / salle : Cartonnerie

Evènement :

Implantation lumière + son + perches

Contact : Florian Lecomte 06 23 78 32 28



PLAN ÉDITÉ PAR LA DIRECTION TECHNIQUE
CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS AUTORISATION ÉCRITE.

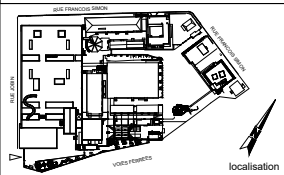
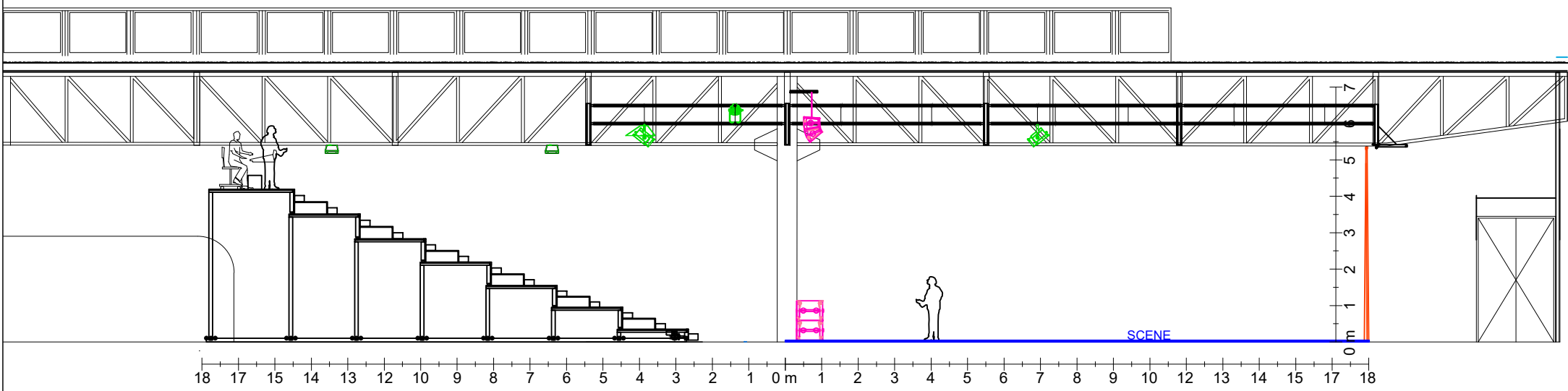
FICHE TECHNIQUE

La Cartonnerie

Annexe 4 – Plan de coupe Auditorium

A red graphic consisting of two overlapping, irregular shapes. The text "FRICHE LA BELLE DE MAI" is written in white, bold, uppercase letters across the shapes.

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**



-  613 sx
-  SB 18
-  Arc focus
-  310 HPC
-  Arc Wide

PLAN ÉDITÉ PAR LA DIRECTION TECHNIQUE
CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS AUTORISATION ÉCRITE

03/2020
Echelle :
1:100^{ème}
Unité : cm

Plan de coupe Auditorium	Evènement :
Lieu / salle : Cartonnerie	
Implantation lumière + son + perches	
Contact : Florian Lecomte 06 23 78 32 28	



FICHE TECHNIQUE

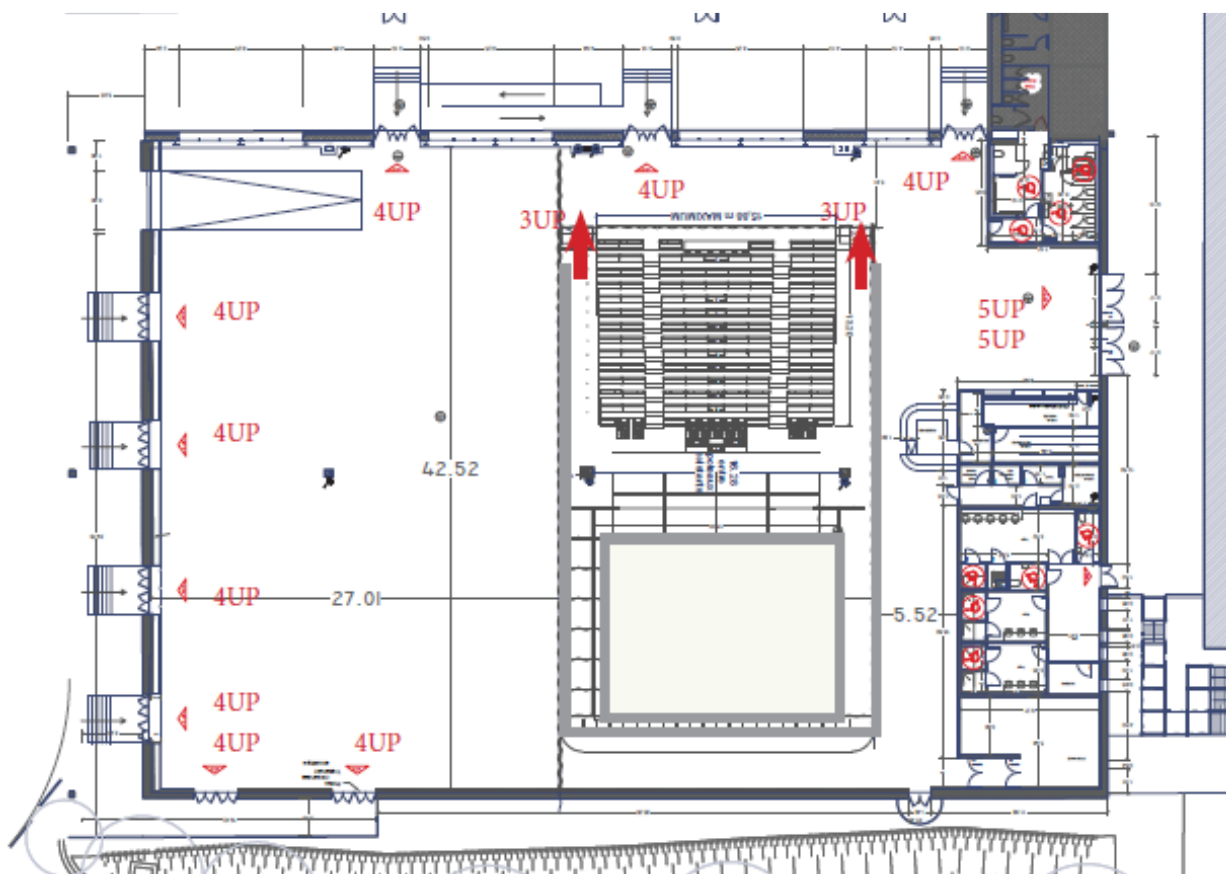
La Cartonnerie

Annexe 5 - Plan des configurations de salle

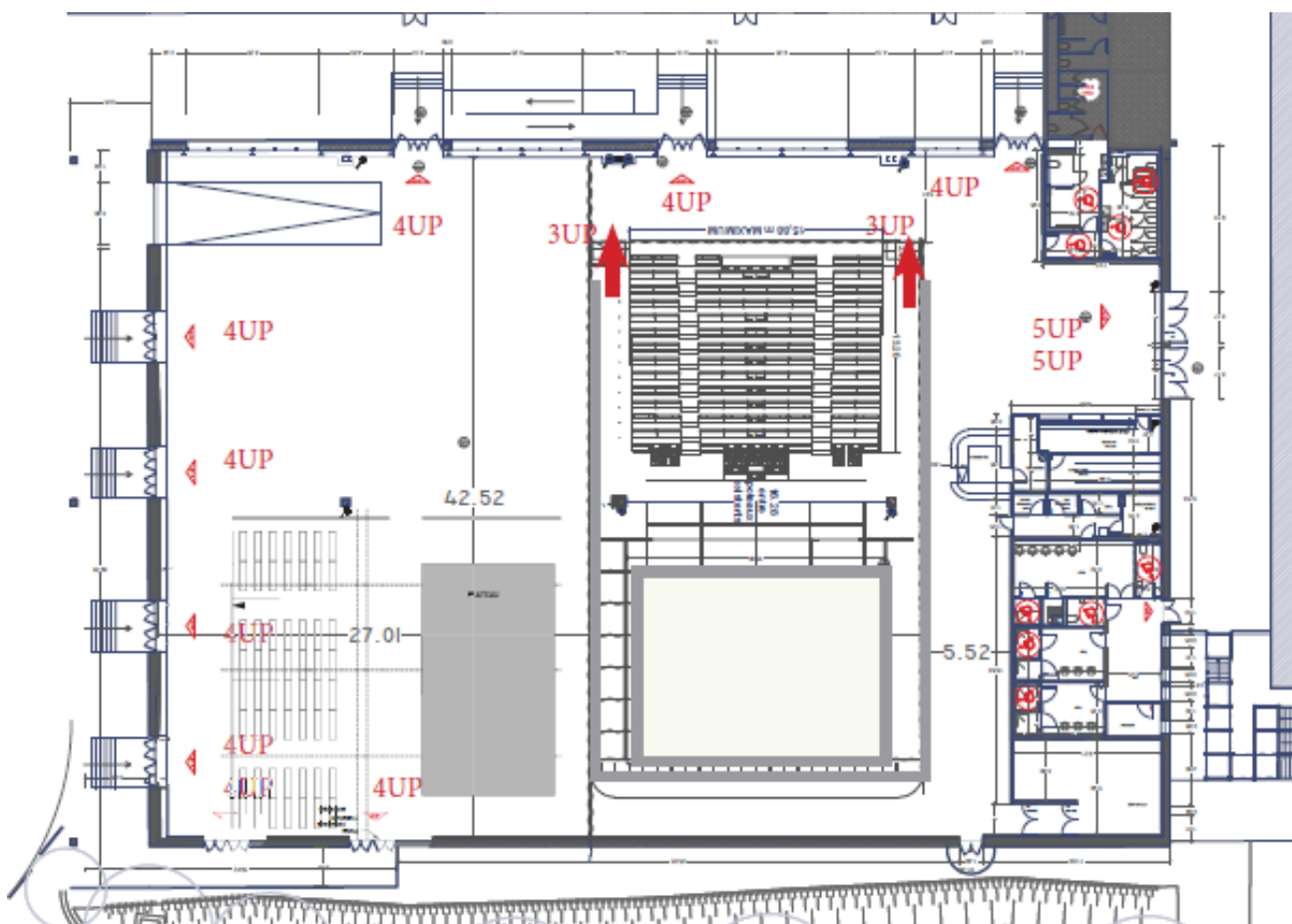
A red graphic consisting of two overlapping, irregular shapes. The text 'FRICHE LA BELLE DE MAI' is written in white, bold, uppercase letters across the graphic.

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**

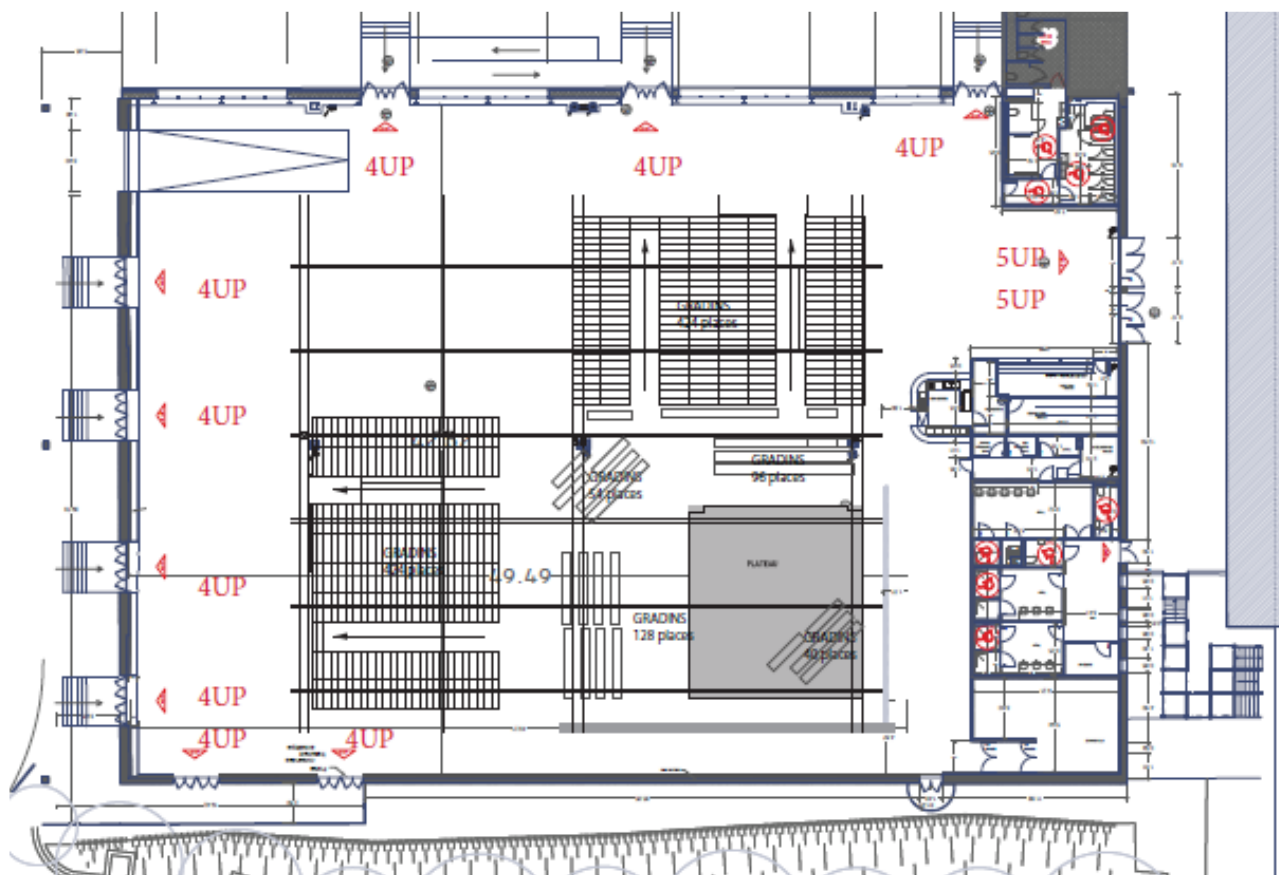
Configuration 1 : type L théâtre de 363 personnes, possédant 10 dégagements totalisant 46 UP.
 Gradins : 354 places + 9 PMR



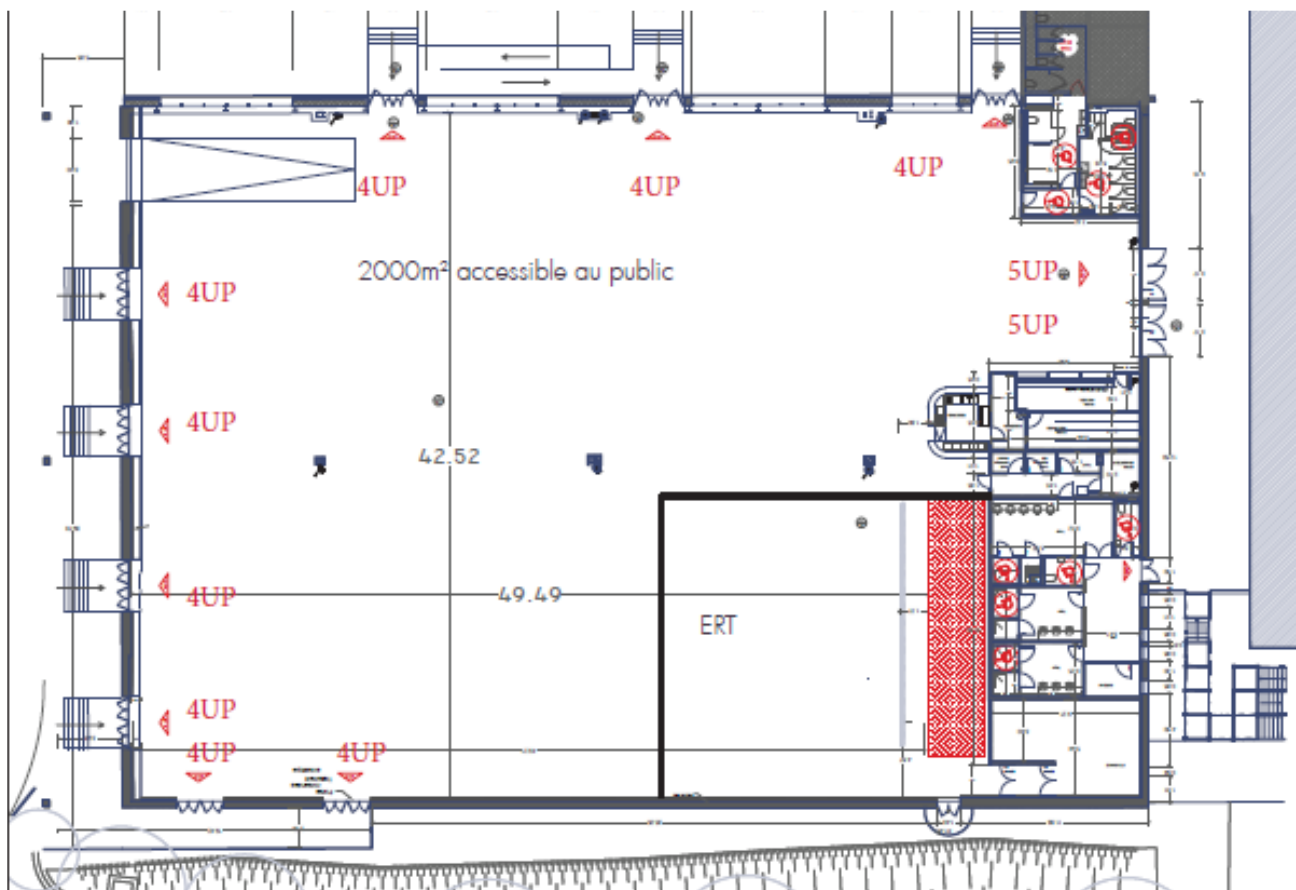
Configuration 2 : type L pour 2 théâtres, un de 363 personnes et un autre de 160 qui ne jouent pas simultanément, possédant 9 sorties totalisant 42 UP.



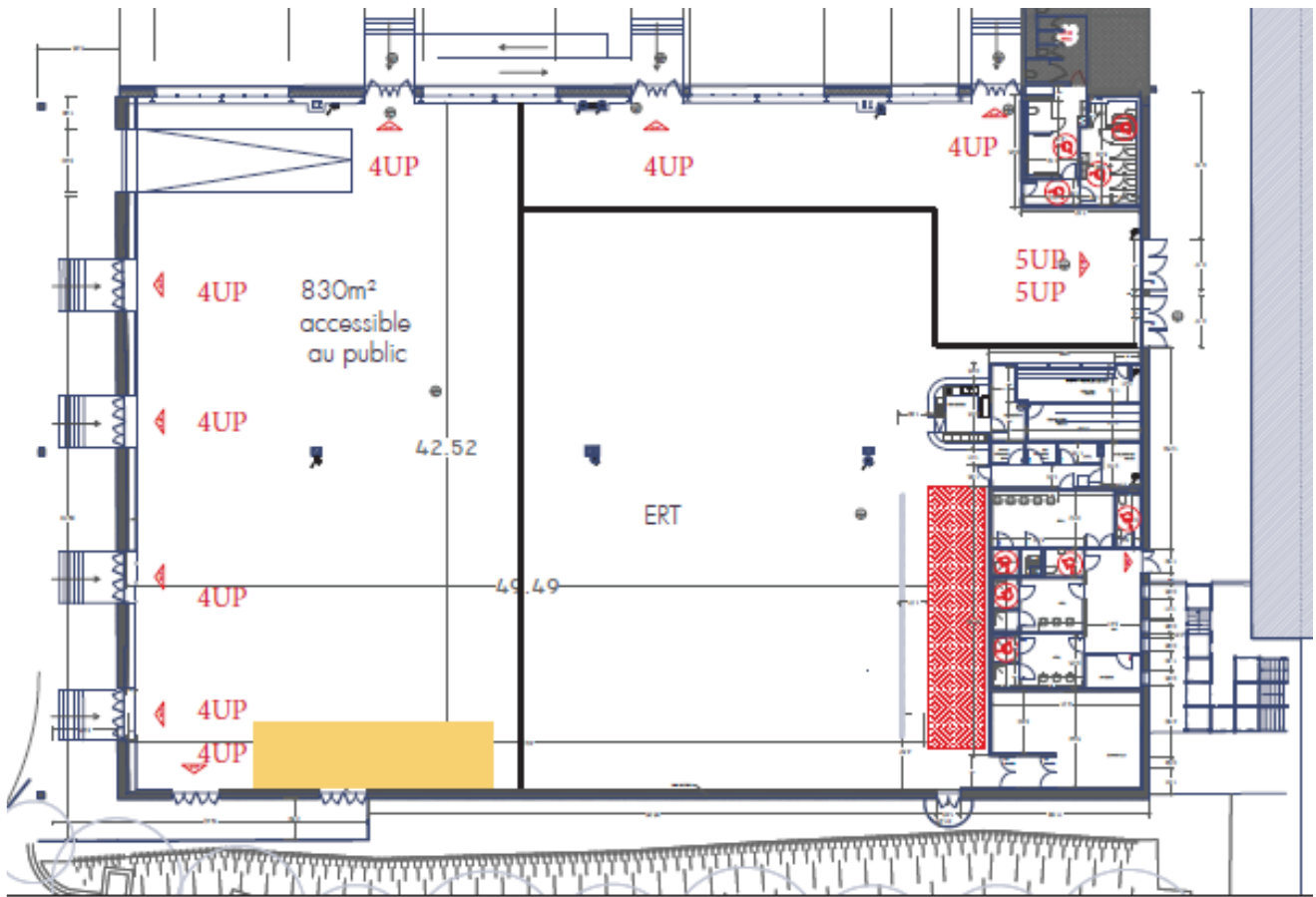
Configuration 3 : type L pour colloque recevant jusqu'à 1500 personnes, possédant 10 sorties totalisant 46 UP.



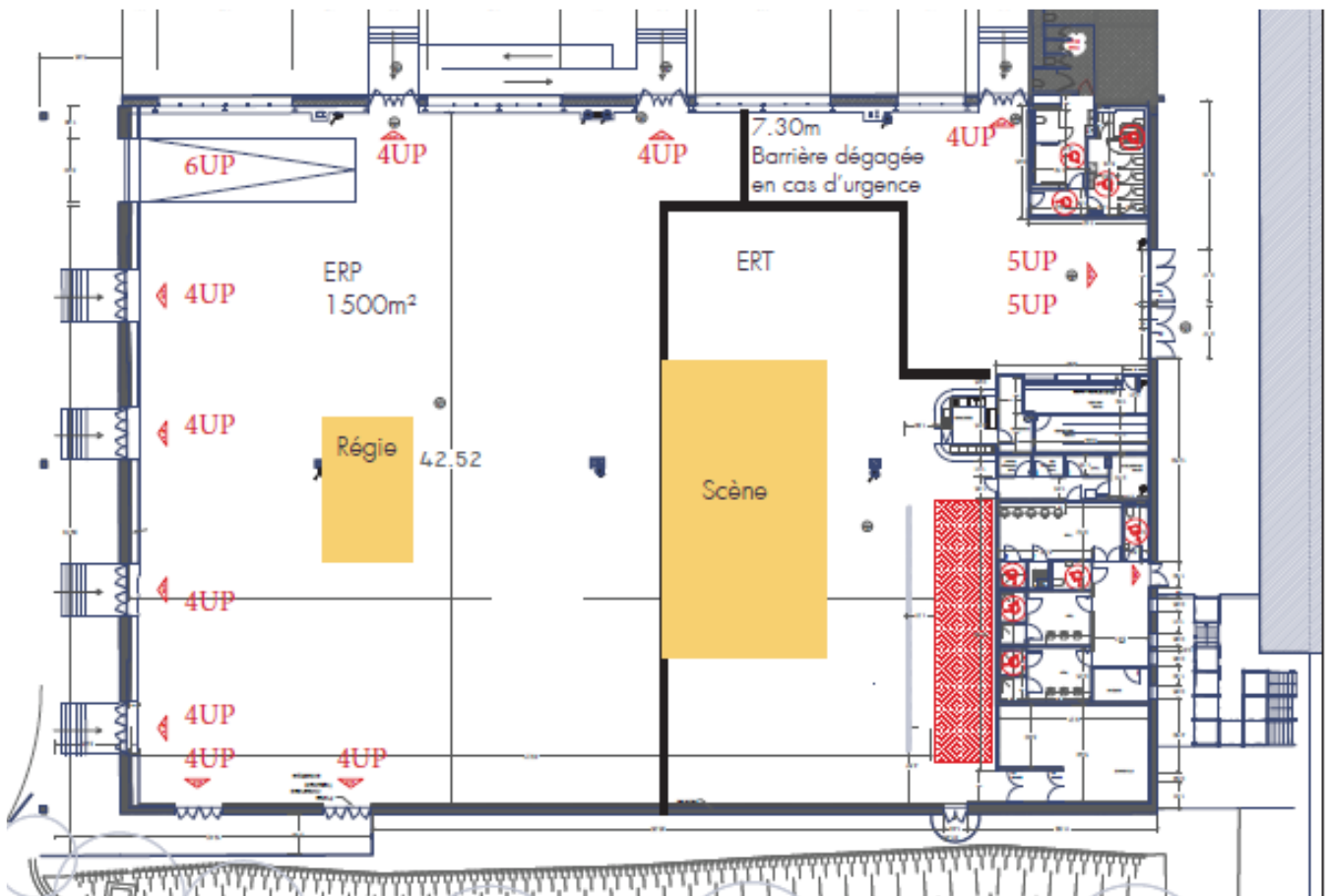
Configuration 4 : type Y pour une salle destinée à recevoir des expositions à vocation culturelle ayant un caractère temporaire avec un maximum de 400 personnes, possédant 10 sorties totalisant 46 UP.



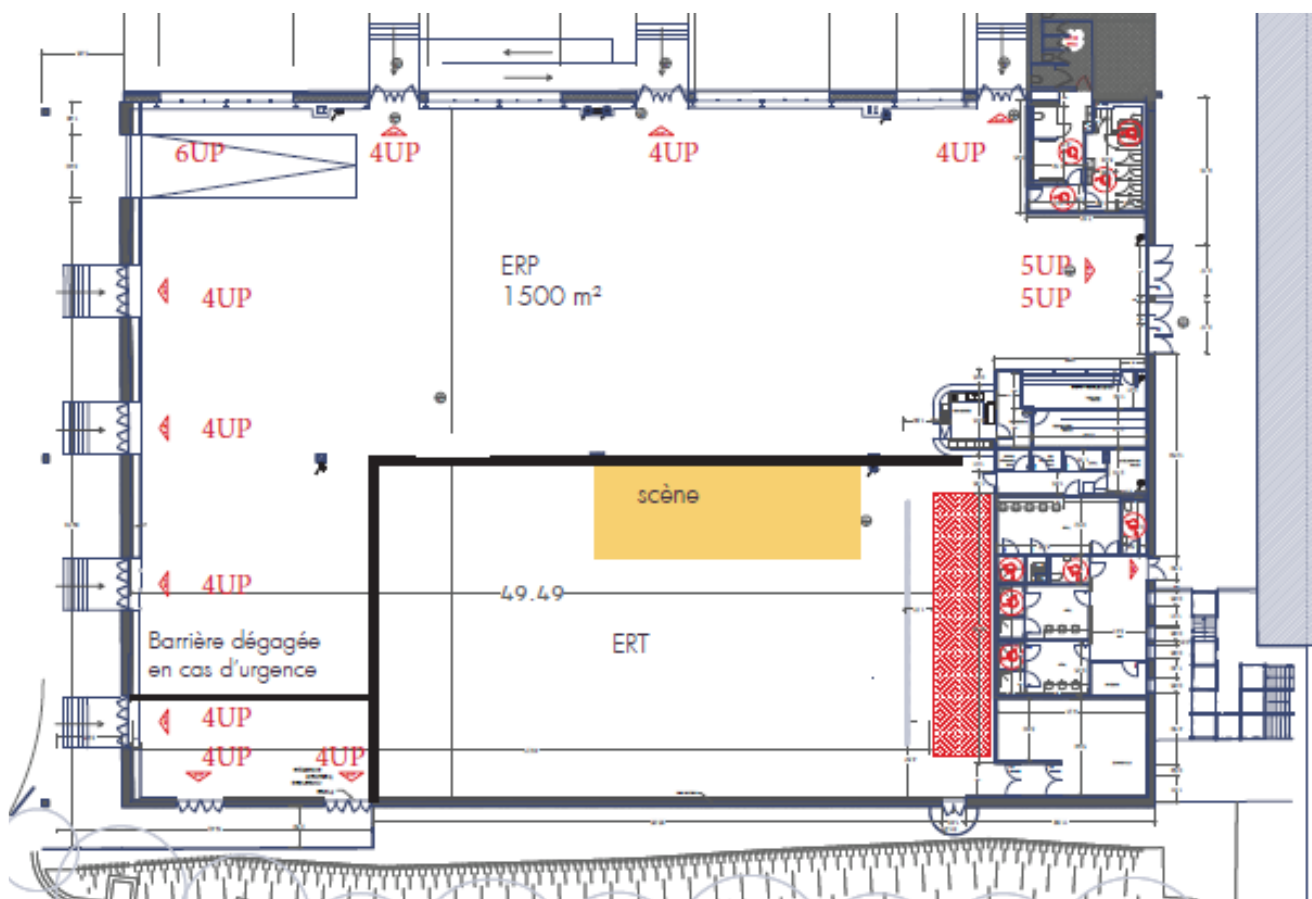
Configuration 5 : type L pour un concert recevant jusqu'à 2500 personnes, possédant 6 sorties totalisant 36 UP. L'issue non disponible sera masquée.



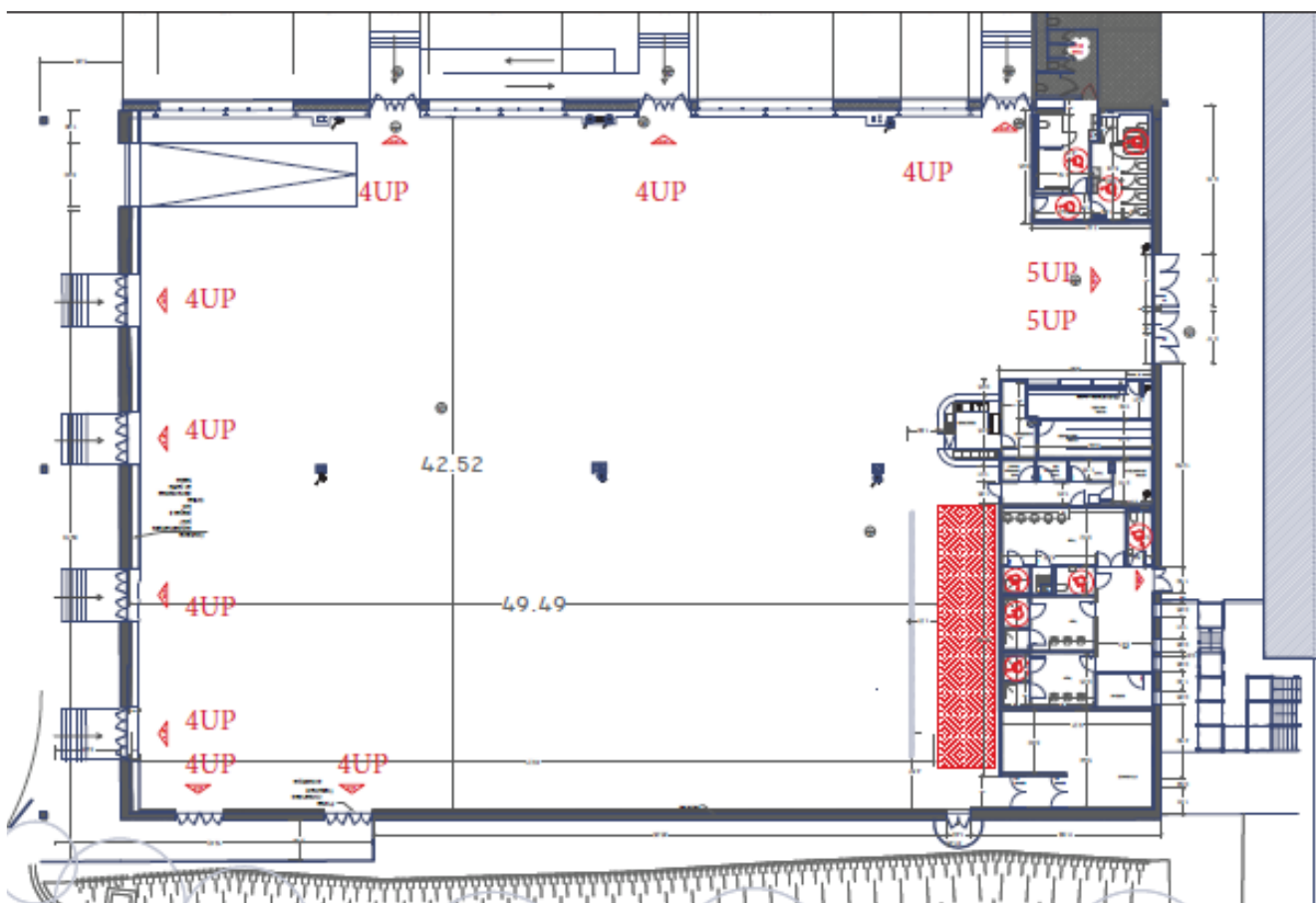
Configuration 6 : type L pour un concert recevant jusqu'à 4530 personnes (4500 public et 30 personnel) avec scène adossée n°1, possédant 10 sorties totalisant 52 UP.



Configuration 7 : type L pour un concert recevant jusqu'à 4530 personnes (4500 public et 30 personnel) avec scène adossée n°2, possédant 10 sorties totalisant 50 UP.



Configuration 8 : type T se référer au cahier des charges générique.



FICHE TECHNIQUE

La Cartonnerie

Annexe 6 – Cahier des charges sécurité

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**

Tout lieu accueillant du public doit, entre autres, se conformer à différents textes réglementaires en matière de sécurité et d'accueil du public :

- Le code de la construction et de l'habitation,
- Le code de l'urbanisme,
- L'arrêté du 25 Juin 1980 : règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements accueillant du public.
- Les arrêtés précisant les dispositions particulières des établissements.

Le présent document a pour but d'énumérer les principaux points relatifs aux usages possibles de la salle de la Cartonnerie sur le site de la Friche La Belle de Mai.

Plusieurs configurations/utilisations sont à ce jour référencées et autorisées par PV de la commission de sécurité compétente (PV n°390-19)

Configuration 1 :	Type L : BOITE NOIRE – 354p & 9 PMR
Configuration 2 :	Type L : BOITE NOIRE – 354p & 9 PMR et tribune de 160p. Ces activités ne seront pas réalisées en simultanée
Configuration 3 :	Type L : COLLOQUE – 1105p <ul style="list-style-type: none">● 1 tribune 354p & 9 PMR● 1 tribune 424p (non fournie)● 1 parterre de 318p
Configuration 4 :	Type Y : Expositions à vocation culturelle – 400p
Configuration 5 :	Type L : Concert – 2500p
Configuration 6 & 7 :	Type L : Concert – 4530p
Configuration 8 :	Type T : Salon – 2500p

L'ensemble de ces configurations est soumis à la présence de services de sécurité adaptés:

- au type d'exploitation, à l'activité;
- à la jauge public annoncée (justifiée par le nombre de billets en vente pour l'événement).

Un contrôle d'accès par ADS avec contrôle visuel des sacs est imposé à tout événement accueillant plus de 500 personnes.

Salon commercial - Type T

L'exploitation de la salle de la Cartonnerie en **salon commercial** est soumise à l'application d'un cahier des charges spécifique liant la SCIC, l'Organisateur et les Exposants.

Ce document est joint en annexe du présent document. Il décrit précisément l'ensemble des obligations de chaque partie.

Il présente notamment:

- les contraintes de sécurité liées au règlement de sécurité de tout Établissement de type T,
- l'organisation générale de la sécurité incendie,
- les consignes générales de sécurité,
- les possibilités et contraintes d'utilisation des espaces extérieurs,
- les activités autorisées,
- les limitations et interdictions

Attention, l'exploitation de la salle dans cette configuration entraîne nombre de démarches administratives et personnel spécialisé en amont de l'évènement.

L'organisateur aura à charge la réalisation d'une demande d'autorisation d'ouverture au public dans un délai maximum de 2 mois avant l'évènement. Cette demande comprend notamment ; une note de présentation générale, des plans détaillés de la manifestation, la composition du service de sécurité ...

L'organisateur doit missionner un chargé de sécurité indépendant de la structure accueillante afin, de réaliser l'ensemble des démarches administratives, d'assurer la bonne application de l'ensemble des règles de sécurité durant le montage et d'assurer une présence permanente pendant la présence du public.

Exposition Culturelle - Type Y

Tout comme l'ensemble des plateaux d'expositions de la Friche, l'exploitation de la salle de la Cartonnerie est soumise à réglementation et règles d'utilisations pour cette activité. Les projets d'aménagement des espaces pouvant être plus que variés, le présent document permet de fixer un cadre et des points précis à intégrer dans la conception même des projets.

Un plan d'aménagement intérieur ainsi qu'une fiche descriptive des installations devront être fournis un mois avant l'ouverture de l'exposition. Ils permettront de valider l'aménagement proposé. Il sera ensuite transmis en cas de besoin aux services de secours leur permettant d'appréhender l'aménagement spécifique. Ils devront présenter, notamment, les éléments suivants :

- Aménagement intérieur : emplacement des cimaises, dimensions des circulations, longueur des culs de sacs, distance maximale jusqu'à la sortie, emplacement des issues de secours, surfaces des box et boîtes noires...
- Description technique de l'installation, volume de matières et matériaux utilisés, installations électriques, décors, installations ...

L'aménagement intérieur de l'espace devra respecter les caractéristiques suivantes :

- **Hauteur de cimaise inférieure ou égale à 4 m.** Un contrôle de stabilité des structures par un bureau de contrôle indépendant sera systématiquement imposé.
- Toute circulation devra avoir une largeur minimale de 1,40 m,
- La distance maximale que tout visiteur devra réaliser en cas d'évacuation sera de 40 m jusqu'à l'extérieur,
- La distance maximale d'une circulation donnant sur un cul de sac ne peut excéder 10m,
- Les issues de secours doivent rester dégagées de tout encombrement,
- En cas de création d'espace semi clôt et non couvert type box : la surface de cet espace ne pourra dépasser 100 m² (aucune longueur ne dépassant 10 m) et la largeur minimale de l'accès sera de 0,90m.
- L'emploi de tenture, portières, rideaux, voilages est interdit en travers des circulations,
- Les cheminements empruntés par le public en cas d'évacuation sont balisés par un éclairage d'évacuation constitué de bloc autonomes. Ils sont placés de façon telle que, de tout point accessible au public, celui-ci en aperçoive toujours au moins une, même en cas d'affluence. La distance maximale entre deux blocs est de 15m,
- Si des sorties sont rendues inutilisables, elles ne doivent pas être visibles du public. Cette disposition ne doit cependant pas avoir pour effet de diminuer le nombre et la largeur des dégagements correspondants à l'effectif du public admis pour cette activité particulière,
- Éclairage d'ambiance : cet éclairage doit être allumé en cas de disparition de l'éclairage normal. Un flux lumineux de 5 lumens par mètre carré de surface doit être respecté,

- L'utilisation de flamme nue (bougies, chandelles, feux de Bengale ...) est strictement interdite dans les salles d'exposition et autres locaux,
- En cas de pose de revêtement sur les structures, les matériaux utilisés devront respectés les réactions au feu suivantes :
 - o M1 (*inflammable*) au plafond,
 - o M2 (*difficilement inflammable*) sur les murs,
 - o M4 (*facilement inflammable*) pour les sols.
- L'ensemble des matériaux utilisés dans ces espaces auront une réaction minimale au feu M3 (moyennement inflammable).
- Les œuvres et leurs éléments constitutifs ne sont soumis à aucune exigence de réaction au feu. Toutefois, toute proposition artistique à fort pouvoir calorifique (utilisation de papier, carton, paille, mousses ...) seront soumis à analyse de risque et possibles mesures compensatoires.
- Création de boîtes noires : la création d'espaces cloisonnés (notamment pour diffusion vidéo) est autorisée suivant les conditions suivantes :
 - o Surface maximale par boîte de 25 m²,
 - o Superficie totale maximale de 15% de la surface totale (100 m²),
 - o Vélum en matériau de catégorie M1 (inflammable),
 - o L'éclairage de sécurité (évacuation + ambiance) doit être maintenu,
- L'utilisation de nacelles est autorisée,
- Aucun percement du sol ne peut être envisagé,
- Au-dessus d'une zone accessible au public, tout élément suspendu devra :
 - o Être fixé de manière à ne jamais constitué un risque,
 - o Être suspendu par deux systèmes distincts et de conception différente,

Par ailleurs, tout élément suspendu ne devra, par son mouvement et son emplacement, jamais compromettre la sécurité et l'évacuation du public.

La salle de la cartonnerie dispose d'un système de sécurité incendie intégrant des détecteurs automatiques d'incendie répartis sur l'ensemble de la salle et des locaux annexes permettant une surveillance générale des espaces. Ainsi, s'il est fait usage d'une machine à fumée ou la production de poussières (phases de construction de décors ou autre) entraînant la désactivation de ce système, une mesure compensatoire sera mise en œuvre au cas par cas.

Service de sécurité Incendie et sûreté :

Config	Type d'activité	Jauge	Sécurité Incendie	Sûreté
1	L BOITE NOIRE	354p 9PMR	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	/
2	L BOITE NOIRE	354p- 9PMR 160p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	/
3	L COLLOQUE	0 à 500p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	/
		500 à 1000p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	2 ADS
		1000 à 1105p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	3 ADS
4	Y EXPOSITION	400p	1 SSIAP 2	/
5 / 6 / 7	L CONCERT	0 à 500p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	/
		500 à 1000p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	2 ADS
		1000 à 1500p	1 SSIAP 2 1 SSIAP de Représentation	4 ADS
		1500 à 3000p	1 SSIAP 2 2 SSIAP 1 1 SSIAP de représentation	Étude de risque à réaliser
		3000p à 4530p	1 SSIAP 2 2 SSIAP 1 1 SSIAP 2 - 2 SSIAP 1 de représentation	
8	T Salon	2500p	1 SSIAP 2 2 SSIAP 1	5 ADS